



UNIL | Université de Lausanne
Faculté des lettres
Décanat
bâtiment Anthropole
CH-1015 Lausanne

Lausanne, le 2 septembre 2021

A Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil

Le Conseil de la Faculté des lettres est convoqué le

**Judi 9 septembre 2021
à 17h.15
Salle 2106**

Pour sa 1ère séance de l'année académique 2021/2022

0. Présentation du nouveau Décanat.
1. Accueil des nouveaux membres du Conseil, législature 2021-2023.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Hygiène numérique : enjeux et mesures, par M. Isaac Pante, Conseiller scientifique en transition numérique et Président de la section des Sciences du langage et de l'information.
4. Accueil de Monsieur Rory Critten, Professeur assistant en PTC en langue et littérature anglaises médiévales.
5. Communications du Décanat et autres communications.
6. Commissions permanentes de la Faculté, législature 2021-2024 : élections des membres du CE (en annexe).
7. Composition des commissions suivantes (en annexe) :
 - 7.1. de présentation au poste de PAS en linguistique anglaise ;
 - 7.2. de présentation au poste de PAST en PTC au rang de PO en langue et littérature grecques antiques (succ. David Bouvier).
8. Débat : anonymisation des procès-verbaux du Conseil de Faculté.
9. Propositions individuelles et divers.

Le Doyen

Annexe ment.

En annexe, pour information :

- Rapport de la Commission de certifications en langues, 2019-2020
- Rapport de la Commission de la recherche, 2020-2021
- Rapport de la Commission de l'enseignement, 2020-2021
- Rapport de la Commission des équivalences et de la mobilité, 2020-2021

Faculté des lettres

